



PROTOCOLE MIS EN PLACE DANS LE CADRE DE LA LUTTE CONTRE LE COVID 19

L'accueil au bureau est autorisé avec port du masque obligatoire, 1 seule personne à la fois de préférence.

Une distance d'1 m minimum est à respecter avec les salariés/bénévoles

Les enfants ne sont plus autorisés à entrer dans les locaux.

L'accès au garage est autorisé pour les **adhérents lors des CAT** ainsi que pour les **ateliers d'initiation ou stage avec**

- Port du masque obligatoire et distanciation d'1 m
- Lavage des mains ou gel hydro-alcoolique puis port de gants nitrile usage unique
- Relavage des mains ou désinfection après retrait des gants.

L'activité du SELF GARAGE reste suspendue.

Le mécanicien respectera le protocole suivant avant chaque intervention :

- Lavage des mains
- Port de gants usage unique
- Mise en place de housses de protection à usage unique sur le siège conducteur
- Désinfection et/ou protection des éléments de contact : poignée de portière, volant, levier de vitesses, levier de frein à main etc ...

La secrétaire ou bénévole à l'accueil respectera le protocole suivant :

- Lavage régulier des mains
- Nettoyage régulier du local d'accueil
- Désinfection régulière des appareils de contact : téléphone, clavier d'ordinateur
- Désinfection des stylos mis à disposition

Le Bureau

Mise à jour CA du 16.10.2020

